



# DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Clermont

Canton de Breteuil

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 07 juillet 2020

### **Extension BT/EP aérien "Chemin de Valois":**

Il est nécessaire de procéder aux travaux d'extension d'électricité et d'éclairage public afin de pouvoir raccorder 3 parcelles au "Chemin de Valois".  
Le montant prévisionnel est de 11 146,76 € (sans subventions) ou 6 354,39 € (avec subvention). Le conseil accepte la proposition financière du SE60 et décide de faire réaliser les travaux par SE60 avec leur fonds de concours soit montant des travaux à charge commune: 6 354,39 €

### **Adhésion groupement de commandes d'électricité et services associés au SE60:**

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs réglementés de vente d'électricité pour les bâtiments et équipements supérieurs à 36kVA dit tarifs "jaunes" et "bleus" ont été supprimés depuis le 1er janvier 2016 et que depuis le 8 novembre 2019 sont aussi concernés les tarifs "bleus" puissance souscrite de moins de 36kVA. Cette suppression implique une mise en concurrence pour les acheteurs soumis aux règles du Code des marchés publics. Le SE60 a constitué un groupement de commandes d'achats d'électricité et services associés. Ce groupement de commandes de commandes permettra non seulement d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence, d'obtenir des meilleurs prix mais également d'assurer une maîtrise de la consommation d'énergie. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes d'électricité et de services associés coordonné par le SE60.

### **Concert de Culture & Co :**

Le conseil décide d'accepter la proposition de concert dans l'église de l'association culture & co et bloque la date du dimanche 13 décembre après-midi.

### **Aire de jeux:**

Suite au passage du bureau de sécurité, il est nécessaire afin d'éviter un accident d'installer une grille devant le muret donnant côté route. Un devis nous a fourni par la société ROUSSEL d'une valeur de 1 026 € TTC. Afin d'ouvrir, dès que possible, conscient de l'attente des enfants, le conseil municipal accepte le devis.

### **Frais SPA:**

Suite à une intervention sur des chats errants en 2019, le conseil accepte de régler les frais de stérilisation à la SPA d'une valeur de 170 €

### **Remplacement poteau incendie:**

Le poteau incendie situé 25 Rue Becquerelle est défaillant, il est nécessaire de le

remplacer. Le conseil accepte le devis de VEOLIA d'une valeur de 2 820 € TTC.

**Location salle :**

Le conseil municipal, suite aux nouvelles annonces gouvernementales, décide de re-louer la salle des fêtes à partir du mois d'août en faisant signer une attestation aux locataires leur signifiant leur responsabilité .

**Changement de tarifs de la location de la salle:**

Le conseil décide de ne plus facturer les couverts et en contrepartie de modifier le tarif de la location de la salle à partir du 1er janvier 2022. Les nouveaux tarifs seront de 180 € pour les habitants de Paillart et 360 € pour les personnes extérieures.

**Conseil municipal "jeunes":**

Le conseil décide la création d'un conseil municipal "jeunes" âgés de 11 à 17 ans.

**Demande d'achat de terrain:**

Un propriétaire nous demande la possibilité de racheter un bout de terrain pour agrandir son garage. Ce terrain n'étant pas référencé dans le cadastre et appartenant au domaine public, il est impossible de vendre ce bout de terrain. Le conseil est donc obligé de refuser la demande.

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Paillart, le 09 juillet 2020

